

1^{er} Conseil d'école

Présents :

- M.WELTER (maire de DONCHERY), Mme GALLOT (Ajointe aux affaires scolaires), M.MOHIMONT (adjoint informatique), M.BONHOMME (maire de SAINT AIGNAN),
- Mme BIGORGNE (excusée) , Mme BUCHEMEYER, Mme DAY, M.DOCQ, M.HANOT (excusé), Mme KEBIR, Mme LEPOIX, , Mme MARTHY, Mme THOMAS, (parents d'élèves élus)
- Mmes SIMON, PONCET, TAILLEUR, COLLIN, MEDJKOUNE, LAMBERTY, JEANJEAN, DOS SANTOS (excusée), DELFORGE, JOLY, LACOMBE, NIVELET, Mrs BUCCI et LABBE
- M.PRINCET, IEN Sedan (excusé)
- Absents: M.ALEXANDRE (Maire de CHEVEUGES), M.HELLER (Maire de VILLERS/BAR) M.RICLOT (Maire de CHEHERY), Mme HUGOT-TOUCHARD Delphine (DDEN), Mme MARCHOIS et M.TÛNEY (parents d'élèves élus)

Secrétaire de séance : N.PONCET

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'équipe pédagogique 2015 / 2016 	<p>Nouvelles enseignantes :</p> <p>⇒ Mme JOLY a repris la poste de Mme JAQUOT et remplace actuellement Mme MUSZALSKI. Elle sera bientôt en congé maternité et sera elle-même remplacée par Mme THUEUX.</p> <p>⇒ Melle TAILLEUR, ½ temps dans la classe de Mme PONCET</p> <p>⇒ Mme GIOT ¼ temps dans la classe de Mme SIMON</p> <p>⇒ Mme DOS SANTOS, ¼ temps dans la classe de Mme DELFORGE</p> <p>Bienvenue à toutes !</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des Elections 	<p>373 inscrits 183 votants 32 bulletins blancs ou nuls 151 suffrages exprimés = Taux de participation : 49.06%</p> <p>Tous les sièges sont pourvus. Aucun nouveau venu, M.DEBIAIS ne s'étant pas représenté, les 11 candidats sont élus.</p> <p>2014/2015 : 412 inscrits 234 votants 214 suffrages exprimés = 56.80%taux de participation</p>

<ul style="list-style-type: none"> Rôle du conseil d'école 	<p>Le Conseil d'école: Une composition et un fonctionnement précis Réuni au moins une fois par trimestre, le conseil d'école est composé des membres suivants, qui ont voix délibérative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur d'école, président, - le maire ou son représentant, - les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment de la réunion du conseil, - les représentants de parents d'élèves, en nombre égal à celui des classes, élus. Ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité de parents, - le délégué départemental de l'éducation nationale rattaché à l'école, - l'inspecteur de l'éducation nationale assiste de droit aux réunions, <p>Assistent aux séances du conseil avec voix consultative pour les affaires les concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le médecin chargé du contrôle médical scolaire, les infirmières scolaires. - le cas échéant les personnes chargées d'activités complémentaires. <p>Un rôle affirmé par la réglementation nationale Le conseil d'école vote le règlement intérieur. Il adopte le projet d'école. Il est informé et peut faire des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire: hygiène, sécurité des enfants.... Une information est donnée au sein du conseil d'école sur l'organisation des aides spécialisées</p> <p>Le rôle du délégué de parents</p> <p><u>avant le conseil</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous représentez les parents et les familles. Vous devez donc savoir ce que ces derniers pensent. - Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse bien sûr à l'ensemble des élèves, et pas seulement au cas de son propre enfant. <p><u>pendant la réunion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le président donne la parole aux membres selon l'ordre du jour établi sur la convocation. - Avec les autres délégués de parents, vous assistez à la totalité du conseil. - Vous intervenez chaque fois que vous pensez pouvoir apporter des éléments d'information utiles à l'ensemble des membres du conseil. - Vous cherchez surtout à valoriser ce qu'il y a de positif en demandant quelles solutions, perspectives ou remédiations sont prévues. <p><u>après le conseil</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil. - Un compte rendu est rédigé et affiché en un endroit accessible aux parents d'élèves (site de l'école)
<ul style="list-style-type: none"> Rentrée 2015 : effectifs et niveaux de classe 	<p>Nous sommes à 268 élèves. L'année dernière nous étions 294. Répartition suivante : cf. fiche école ci-dessous.</p>
<ul style="list-style-type: none"> La coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture du compte-rendu financier statutaire 2014-2015 ⇒ Bilan signé par parents élus Mme LEPOIX et DAY et M.TUNEY et par Mmes COLLIN et SIMON, enseignantes. - Chaque classe reçoit la totalité des cotisations des parents. - Les bénéfices des différentes actions (photos de classe, lotos, ...) sont attribués soit à la coopérative générale soit à un budget spécifique pour le financement d'une action précise. - La coopérative a financé la totalité des sorties (hors classe Nature et Classe de neige).

<ul style="list-style-type: none"> Principes de fonctionnement de l'école - Règlement scolaire et Sécurité des enfants 	<p>☞ Exercices incendie ont eu lieu le jeudi 17 septembre 2015 en maternelle et en élémentaire avec l'appui de M.BERNARD, policier municipal. Les enfants et les enseignants étaient prévenus. RAS : regroupement en 2min 20 en élémentaire et 2min 30 en Maternelle. Pour le prochain, nous essayerons de faire un exercice en conditions réelles ou presque avec les pompiers.</p> <p>☞ Exercices PPMS: Mercredi 14/10 Maternelle et jeudi 15/10 Elémentaire → Scénario : Tempête.</p> <p>Des petites imperfections à corriger : pas de moyen de communication à Verdun entre le pôle, le bâtiment ancien et la cellule de crise à revoir/ Création des boîtes PPMS. Les signaux ne sont pas toujours audibles. Souci avec les organes de coupure pas facilement accessibles.</p> <p>☞ Le règlement intérieur : Modification du paragraphe 3.1 RESPECT DE LA LAÏCITE ET DE LA NEUTRALITE</p> <p><i>Toutes les disciplines enseignées à l'école sont obligatoires. Concernant les dispenses d'EPS, seules celles émises par un médecin seront prises en compte.</i></p> <p>Modification du paragraphe 3.2.2 Ecole élémentaire.</p> <p><i>Les jeux de ballons sont autorisés sous réserve de respect des règles du fair-play.</i></p> <p><u>Règlement adopté à l'unanimité.</u></p> <p>Il y sera adjoint une copie de la Charte de la Laïcité pour en prendre connaissance.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Activités pédagogiques 2015/2016 	<p>☞ Festival Mondial des Marionnettes : Toutes les classes de Verdun</p> <p>☞ Spectacles : TURLUTUTU à Lumes pour la classe de Mme MEDJKOUNE "Entre petits et grands" par tirage au sort (succès important de l'opération). Nous avons demandé à voir un autre spectacle au cours de l'année Mme COLLIN sera prioritaire.</p> <p>BRAMBORRY pour les classes de Mmes PONCET/TAILLEUR et SIMON/GIOT (partenariat avec EC-CO : Passerelle)</p> <p>☞ Dictée ELA : Lundi 12 octobre 2015 en présence de M.FOUZARI, entraîneur CSSA de Sedan, Mme WELTER, conseillère départementale qui représentait également M.le Maire, Mme GILLET, présidente de l'OMS, M.SIMON, correspondant local de l'Ardennais et d'une maman membre de l'association. Très bon moment cf. les articles dans l'Ardennais et la Semaine des Ardennes/ Cf site de l'école.</p> <p>Le partenariat continuera en mai-juin par notre journée sportive qui se poursuivra par une course, une marche à pied ou en rollers dans les rues de Donchery en partenariat avec l'OMS, les marcheurs le club de Football, EC-CO et les Francas pour récolter des dons pour l'association. Les familles seront invitées à participer à ce temps à la fois sportif et caritatif. Il faudra faire aussi bien que l'an dernier puisque nous avons fait un don de presque 2500€ (2495.79)</p> <p>☞ Exposition Vie quotidienne pendant la PGM : participation des classes d'Elémentaire. Les organisateurs heureux de l'attitude de nos élèves.</p> <p>☞ Cycle 1 et cycle 2- Projet Nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une sortie au Bannet pour les classes de Mmes SIMON/GIOT et PONCET/TAILLEUR et des activités en classe - Deux animations à l'école et une à Haybes pour les classes de la MS au CE2 de Mme DELGORGE - Une visite à HAYBES : la journée pour les classes de Mme COLLIN, LAMBERTY et JEANJEAN - Un séjour pour les classes de Mmes MEDJKOUNE et DELFORGE <p>⇒ Opération Goûters du vendredi (6€ la carte de 7 goûters ou 1€ le goûter) et vente de calendriers.</p> <p>☞ Cycle 3 : BOUILLON (prévoir les cartes d'identité)</p> <p>☞ TELETHON : cette année pas d'objets à vendre mais des petits cartons qui seront vendus 2€ et attachés à des ballons. Le lâcher de ballons aura lieu le vendredi 4 décembre 2015 après-midi. Nous aurons besoin de volontaires pour l'organisation.</p> <p>☞ Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) concerne tous les élèves de la TPS à la Terminale. Nous avons choisi de mettre en place une chorale d'école.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Informations diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - PMI : le suivi des enfants nés en 2011 est quasiment achevé; celui des enfants nés en 2012 débute. - Site de l'école. Il comporte un onglet parents élus

• Questions des différents partenaires

Questions des parents

↳ **TAP :**

- Souci d'organisation des sorties Maternelle : intervenants ne connaissent pas les familles = problème de sécurité. ⇒ La Mairie a déjà solutionné le problème en mettant en renfort Mme LENOIR du côté des grands et ainsi stoppé la difficulté.
- Souci au niveau de l'habillage/intervenants demandant que l'habillage soit fait avant leur arrivée. ⇒ Impossible car les cours s'achèvent à 15h30 et que les intervenants doivent prendre les enfants à cette heure. Pas possible de prendre sur du temps de classe. Rappel : Habillage concerne des enfants déjà habiles en la matière donc ne doit pas prendre de temps.
- Les parents demandent s'il serait possible d'avoir une boîte aux lettres pour remettre les coupons d'inscription TAP. Il est répondu que ce n'était pas possible car il y aurait un risque que les parents en fassent un autre usage. Il a été décidé qu'un message de rappel serait affiché sur le tableau de la Maternelle.

↳ **CANTINE:**

- Lavage des mains : c'est fait systématiquement.
- Taux d'encadrement suffisant: Oui. Le bruit important à la cantine vient sûrement d'un problème dans la conception des lieux, des études ont déjà été menées dans ce sens.

↳ **TRANSPORTS SCOLAIRES :**

Tout changement d'organisation doit être signalé par écrit pour éviter tout litige.

Nom - Prénom (en blanc)	Effectif par cours (dans l'ordre des TPS aux CM2)										Totaux
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	
+ Complément éventuel											
PONCET Nathalie	5	17									22
TAILLEUR Margerie											
SIMON Frédérique		4	20								24
GIOT Elise											
COLLIN Elisabeth			11	14							25
0											
MEDJKOUNE Valérie				26							26
0											
LAMBERTY Marie					26						26
0											
JEANJEAN Laurence					6	18					24
0											
DELFORGE Magalie						17	7				24
DOS SANTOS Anaïs											
JOLY Marion							25				25
0											
BUCCI Dominique							18	6			24
0											
LABBE Sylvain								14	9		23
0											
LACOMBE Carole									25	0	25
0											
Totaux	5	21	31	40	32	35	50	20	34	0	268